

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 14

Pouvoirs : 1

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

Absents excusés :

Audrey GROUSSET

Pouvoirs :

Audrey GROUSSET donne pouvoir à Mariane GACHELIN

Secrétaire de séance et Président de séance

Didier CLERC

Steve GABET

Séance du 5 juin 2026

Convocation du 29 mai 2026

Délibération réf : DCM 2026-32

Objet : Vente de la parcelle communale cadastrée BC199 (annule et remplace la DCM2023-23)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que la commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée BC199 de 478 m² sise route de Surgères -Boisse- 17700 MARSAIS ;
Que cette même parcelle avait été proposé à la vente lors du conseil du 27 juin 2023.

Cet acheteur n'a jamais donné de suite au dossier et la parcelle est toujours proposée à la vente.

Les actuels propriétaires MD immo (représenté par le président David DYLAN) de l'ancien silo situé à Boisse 17700 MARSAIS sur les parcelles cadastrées BC107 et BC200, se portent acquéreur de la parcelle BC199 ce qui permettrait un accès au site plus adapté, des espaces de stationnement ainsi que des jardins pour les 3 futurs logements étudiés pour ce projet.

« Ainsi ce projet s'inscrit dans une volonté de dynamiser la commune en proposant des logements familiaux dans un contexte où le marché locatif est particulièrement tendu. Favoriserait l'arrivée de familles avec enfants contribuant ainsi à la vie locale et au maintien des effectifs de l'école. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE

- D'adopter le projet de vente de la parcelle communale BC199 au prix de 14 000€ (Euros) TTC sans négociation possible afin de favoriser l'arrivée de nouvelles familles sur la commune de Marsais.
- D'autoriser Monsieur le Maire, Steve GABET, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.



AR Prefecture

017-211702212-20260605-DCM2026_32-DE
Reçu le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Didier CLERC



Le Maire,
GABET Steve

